

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Regional Manager/Real Property  
Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

<b>Title - Sujet</b> Randle Reef sediment remediation St	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EQ754-141656/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.050927.001	<b>Date</b> 2015-06-05
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PWL-023-2009	
<b>File No. - N° de dossier</b> PWL-3-36066 (023)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-06-16</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lau, Karen	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwl023
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (416) 512-5297 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (416) 512-5862
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Randle Reef Hamilton Harbour Hamilton, ON	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

### **Modification no 001**

La présente modification vise (1) à intégrer des révisions à la DDP et (2) à donner des réponses aux demandes de clarification.

#### **(1) MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DDP**

##### **Services requis (SR), SR2 Construction et administration du contrat**

**Référence : 2.3.16 Essais environnementaux et surveillance de l'environnement**

**Supprimer :** La partie entière

**Insérer :** **Le travail dans l'eau consistera généralement à battre les palplanches d'acier, à retirer les débris le long de la ligne de battage des palplanches, le dragage entre les murs de palplanches.**

**Dans les trois semaines suivant l'attribution du contrat de services de génie construction, l'expert-conseil doit présenter au représentant du Ministère un plan de surveillance de la qualité de l'environnement, aux fins d'examen et d'approbation, qui comportera au minimum des détails sur la surveillance de la qualité de l'eau et de l'air. D'autres détails sont fournis ci-dessous.**

#### **(2) DEMANDES DE CLARIFICATION**

Q1. DDP, page 28, section 2.3.16 Essais environnementaux et surveillance de l'environnement – La DDP précise qu' « avant l'adjudication du contrat, l'expert-conseil doit présenter au représentant du Ministère un plan de surveillance de la qualité de l'environnement, aux fins d'examen et d'approbation ». Étant donné que les contrats pour la construction et pour les services d'expert conseil seront tous les deux attribués en juillet 2015 (annexe E), TPSGC peut-il confirmer quand l'expert-conseil sera tenu de fournir le plan au cours du calendrier du contrat? De plus, à quelle rubrique associe-t-on les frais de ces services? À l'étape des SR1 Honoraires fixes ou à l'étape des SR2 Construction et administration du contrat?

**R1. L'expert-conseil doit fournir le plan dans les trois semaines suivant l'attribution du contrat de services de génie construction. Veuillez consulter la partie (1) MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DDP ci-dessus.**

**La question est précisée à la partie SR 2 Construction et administration du contrat de l'annexe C – Formulaire de proposition de prix.**

Q2. DDP, page 48, Section SR 3A – Au point 6, il est question de la réalisation de levés bathymétriques au cours de l'étape de la construction. TPSGC peut-il confirmer si ces travaux sont inclus dans le contrat de services de génie construction? Dans

---

l'affirmative, veuillez indiquer sous quel point du formulaire de la proposition de prix (annexe C) ce service doit être trouvé.

**R2. Les levés bathymétriques sont inclus dans le contrat de services de génie construction sous les rubriques SR 2 Construction et administration du contrat, 2.3.12 Mesurage des travaux et 2.3.15 Inspection et essais, et SR 3 Services continus d'inspection sur le chantier, 3.12 Inspection et essais.**

**Le prix pour les levés bathymétriques est prévu à la rubrique SR 2 Construction et administration du contrat et à la rubrique SR 3 Services continus d'inspection sur le chantier de l'annexe C – Formulaire de proposition de prix.**

**Le prix pour l'embarcation est prévu à la rubrique SR 3A Bureau de chantier/remorque et embarcation(s) de l'expert-conseil de l'annexe C – Formulaire de proposition de prix.**

Q3. DDP, page 74, annexe C, section SR 3A – TPSGC a-t-il des exigences ou des paramètres quant à l'embarcation qui doit être fournie sous ce point ou le choix est-il laissé à l'expert conseil?

**R3. L'expert-conseil est tenu de fournir une ou plusieurs embarcations convenables pour exécuter les tâches d'inspection sur le chantier, y compris l'échantillonnage, les essais et les levés bathymétriques. Les embarcations de l'expert conseil sont requises pour transporter jusqu'à quatre personnes désignées par le représentant ministériel, une fois par semaine pendant environ deux heures, pendant la durée du contrat.**

Q4. DDP, page 80, section SR 3A – Le nombre de semaines est estimé à 120 semaines pour le Bureau de chantier/remorque de l'expert-conseil, à 100 semaines pour l'embarcation et à la page 81, point 2, la période de construction estimative comprend 100 semaines. De plus, à la page 15 de la DDP, la section 2.4 Calendrier indique 29 mois et la DDP précédente pour 2014 précisait 24 mois/100 semaines. TPSGC peut-il s.v.p. confirmer la durée du contrat de services de génie construction et les unités données dans le Formulaire de proposition de prix à l'annexe C?

**R4. La durée du contrat de services de génie construction est de vingt-neuf (29) mois. Aux fins de l'évaluation des propositions, TPSGC assume que le bureau de chantier/remorque est pour 120 semaines et les embarcations sont pour 100 semaines.**

Q5. DDP, page 78, Formulaire de proposition de prix – La section C Débours précise les « Déplacements de l'expert-conseil/ingénieur afin d'examiner la fabrication de l'acier aux États Unis ». TPSGC peut-il confirmer la localité où se trouve le fabricant d'acier aux États-Unis?

**R5. Le fabricant d'acier aux États-Unis se trouve à luka, au Mississippi.**

---

Q6. Veuillez fournir les dessins de construction et l'étendue des travaux de construction permettant aux soumissionnaires de bien comprendre les travaux.

**R6. Les dessins de construction et l'étendue des travaux de construction peuvent être obtenus du SEAO en consultant le site Web <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres> pour la demande de propositions no EQ754-152367/A.**

**Le lien qui suit concerne la DDP Hamilton, Ontario – Assainissement des sédiments du récif Randle, Étape 1 Construction. (EQ754-152367/A)**

**[Https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-PWL-003-2008](https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-PWL-003-2008)**

Q7. Veuillez fournir le calendrier de référence pour les travaux de l'Étape 1 (c.-à-d. ce qui est attendu en hiver, les types de quart de travail, etc.).

**R7. Les jalons de la construction sont précisés à l'annexe E. Le calendrier réel sera établi par le soumissionnaire sélectionné pour les travaux de construction.**

Toutes les autres modalités de l'appel d'offres demeurent inchangées.